

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b

21122214

Déposé / Reçu le

06 OCT. 2021

 au greffe du tribunal de l'entreprise
 téléphone de l'entreprise

N° d'entreprise : 0446 453 089

Nom

(en entier) : DE BEYNE

(en abrégé) : DE BEYNE

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Square de l'Atomium 1 - BP 209 - 1020 Laeken

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2021

La SA De Beyne s'est réunie le 18 mai 2021 à 11.00 heures sous la présidence de l'Administrateur-Délégué, Monsieur Hervé Debeyne.

L'administrateur constate la présence de tous les associés qui représentent la totalité des parts sociales et déclare l'Assemblée Générale Ordinaire valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour.

1. Démissions

Les administrateurs, De Beyne Yves et ITERCO SA présentent leur démission.

2. Nominations du nouveau conseil d'Administration :

L'assemblée appelle aux fonctions d'Administrateur :

- Monsieur Patrick Debeyne, demeurant à :
1070 Anderlecht, Avenue d'Itterbeek 252
qui accepte. Son mandat est exercé à titre gratuit.

L'assemblée Générale décide à l'unanimité de réélire, comme administrateur :

- Monsieur Hervé Debeyne, demeurant à :
1640 Rhode-Saint-Genèse, Drève des Chevreuils 10

Les administrateurs sont appelés pour une durée de 6 ans. Leurs mandats expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2027.

Ont été nommés par le conseil d'Administration tenu à l'issue de l'assemblée générale :

- a) Comme président du conseil d'administration : Monsieur Hervé DEBEYNE, prénommé,
- b) Comme administrateur-délégué : Monsieur Hervé DEBEYNE, prénommé.

Fait à Laeken, le 18 mai 2021.

Hervé Debeyne

Administrateur-Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).